

Téléprocédure CMG

Caf.fr

29 Juin 2020



Téléprocédure CMG

1. L'accès
2. La démarche

A decorative graphic on the left side of the slide, consisting of a large orange arrow pointing right, with a white arrow pointing right inside it, all set against a dark teal background.

1. L'accès à la téléprocédure

1. L'accès à la téléprocédure

Jusqu'à présent, la téléprocédure de demande de complément libre choix de mode de garde (CMG) était réservée aux allocataires connecté sur Mon Compte avec une demande de Cmg emploi direct uniquement.

A partir du 29 juin 2020, cette démarche est accessible sur le Caf.fr, en mode connecté à l'espace Mon-Compte pour les demandes de :

- ✓ **Cmg emploi direct**
- ✓ **Cmg structure**
- ✓ **Cumul de mode de garde**

(sauf allocataires sous tutelle et dossiers radiés)

1. L'accès à la téléprocédure

L'accès au formulaire papier ne change pas pour les non-allocataires, les dossiers radiés et les dossiers avec une tutelle. Seul l'éditorial sous le formulaire est modifié.

Avant

Simuler



Télécharger la demande

En savoir plus >

Envoyez à votre Caf votre dossier complété et signé avec les pièces justificatives demandées. Dès réception de votre dossier, nous étudierons vos droits et transmettrons les informations nécessaires au centre Pajemploi.

Le centre Pajemploi procède à votre immatriculation et vous adresse un carnet Pajemploi composé de volets déclaratifs destinés à déclarer mensuellement la rémunération de votre salarié(e).

Après traitement de ce volet, le centre assure le calcul et le recouvrement des cotisations sociales. La Caf calcule et vous verse sa participation au salaire de la personne employée.

Après

Simuler



Télécharger la demande

En savoir plus >

Envoyez à votre Caf votre dossier complété et signé avec les pièces justificatives demandées.

Dès réception de votre dossier, nous étudierons vos droits et transmettrons les informations nécessaires au centre Pajemploi.

Le centre Pajemploi procède à votre immatriculation et vous adresse votre numéro employeur et votre mot de passe.

Ils vous permettent de vous connecter sur le site www.pajemploi.urssaf.fr afin de déclarer chaque mois la rémunération de votre salarié(e).

1. L'accès à la téléprocédure

Pour les autres dossiers (non radiés ni sous tutelle) , l'accès à la téléprocédure de demande de Cmg se fait par 2 entrées :

❖ Dans la rubrique « *mes services en ligne* » puis « *faire une demande de prestation* » et domaine « *les enfants* ».

SIMULER OU DEMANDER UNE PRESTATION

- Le logement >
- Les enfants >**
- La séparation et le décès >
- Le Rsa et la Prime d'activité >

- + Prime à la naissance et allocation de base
- + Prime à l'adoption et allocation de base
- + Demande de prestation partagée d'éducation de l'enfant libre choix d'activité
- Complément de libre choix du mode de garde

❖ Au clic sur une l'alerte positionnée lors de l'élaboration d'un RID DGAPAJ Par un agent

Accueil / Mon Compte

MARINE SANSONNETTI

Dernière connexion

MES ALERTES

Information manquante : Pour traiter votre dossier, votre Caf a besoin d'informations complémentaires. Rendez-vous à la rubrique La Caf me demande.

MES PAIEMENTS ET MES DROITS

Mon dernier paiement le 08/11/2018 **294,73 €**

Mes paiements et droits >

Mes attestations >

MON PROFIL

Je suis passée de 2016.

J'ai 1 enfant rattaché

J'ai une activité sa juin 2016.

Mon conjoint a un depuis le 1 février

Mon adresse:

1. L'accès à la téléprocédure



La téléprocédure de demande de CMG structure éteint le RID et l'alerte (même si l'allocataire fait une demande de CMG direct dans la même démarche)

MES DÉMARCHES

La Caf me demande | Démarches en ligne | Courriers, Courriels

Dans cette rubrique, vous trouverez l'historique sur 24 mois de vos démarches en ligne.

HISTORIQUE

📅 Votre démarche du 21/05/2020 à 15h24

📄 Télécharger

⚠️ Demande de Complément Mode de Garde structure
Nous avons reçu le 21/05/2020 votre demande. Elle sera étudiée prochainement.

✅ Votre démarche du 21/05/2020 à 11h50

📄 Télécharger

Confirmation de situation
Nous avons traité votre déclaration le 21/05/2020.

Lors d'une téléprocédure de demande de CMG direct l'alerte n'est plus visible et le RID est en état complété le lendemain de la démarche (Après liquidation automatique de la demande)

MES DÉMARCHES

⚠️ La Caf me demande | Démarches en ligne | Courriers, Courriels

Dans cette rubrique, vous trouverez l'historique sur 24 mois de vos démarches en ligne.

HISTORIQUE

📅 Votre démarche du 21/05/2020 à 15h19

📄 Télécharger

⚠️ Demande de Complément Mode de Garde (employeur ADRIEN PACAUT)
Nous avons reçu le 21/05/2020 votre demande. Elle sera étudiée prochainement.

✅ Votre démarche du 21/05/2020 à 11h49

📄 Télécharger

Confirmation de situation
Nous avons traité votre déclaration le 21/05/2020.

✅ Votre démarche du 25/09/2018 à 16h32

📄 Télécharger

Demande de Complément Mode de Garde
Nous avons traité votre demande le 26/09/2018.

L'accès à la téléprocédure

Cas non- éligible à la téléprocédure :

Pas d'accès à la téléprocédure	Sorti de téléprocédure
Dossier non affilié à la Caf	Pas d'enfant sur le dossier
Dossier radié ou suspendu	Pas d'enfant de moins de 6 ans pour une demande de CMG structure
Dossier sous tutelle	Si demande de CMG emploi direct et droit en cours CMG emploi direct et personne seule
Si demande de CMG emploi direct pour 2 employeurs et déjà 2 employeurs CMG emploi direct connus sur le dossier.	—

A decorative graphic on the left side of the slide, consisting of a large orange arrow pointing right, a white arrow pointing right, and a blue arrow pointing right, all overlapping and pointing towards the center.

2. La démarche

2. La démarche

Ecran commun, avant choix du type de mode de garde

Mise à jour / confirmation du profil avant de commencer la démarche.

A savoir avant de commencer ...



Vous devez d'abord valider ou modifier votre profil.

Chaque changement de situation comprend 3 étapes et dure en moyenne 3 minutes.

Vous pouvez ensuite commencer votre demande de Complément du libre choix du mode de garde.



Des bulles d'aide s'affichent pour vous expliquer les informations à saisir.

Cliquer sur le point d'interrogation pour y accéder.

Commencer



Particularité : pour les allocataires qui bénéficient de la PREPARE à taux plein, on leur demande d'indiquer s'ils souhaitent renoncer à ce droit et d'ouvrir droit au CMG. Si l'allocataire souhaite finalement le maintien du PREPARE il est « sorti » de la téléprocédure.

2. La démarche

Ecran commun, avant choix du type de mode de garde

Après la mise à jour ou la confirmation du profil => affichage des différents mode de garde

1 ACCES 2 SAISIE 3 RECAPITULATIF 4 FIN

Sélectionner le ou les modes de garde utilisés pour vos enfants

assistant maternel agréé	maison d'assistants maternels (Mam)
garde d'enfant à votre domicile	structure
aucun de ces modes de garde	

Quitter Continuer

Pour chaque mode de garde une aide en ligne est proposée.

Un ou plusieurs assistants maternels agréés : vous employez un professionnel pour la garde de vos enfants à son domicile – vous devez vérifier son agrément auprès du service de Protection maternelle infantile de votre département (Pmi). Pour en savoir plus monenfant.fr

2. La démarche

Ecran commun, avant choix du type de mode de garde

Un bouton « aucun mode de garde » est proposé avec une aide en ligne indiquant à l'allocataire qu'il n'y a pas de droit au CMG dans ce cas.

En cliquant sur ce bouton puis sur « continuer » l'allocataire « sort » de la téléprocédure.

1 ACCES 2 SAISIE 3 RECAPITULATIF 4 FIN

Sélectionner le ou les modes de garde utilisés pour vos enfants

assistant maternel agréé ?

maison d'assistants maternels (Mam) ?

garde d'enfant à votre domicile ?

structure ?

aucun de ces modes de garde ?

Quitter Continuer

Aucun de ces modes de garde : le complément de libre choix du mode de garde n'est versé directement aux familles que lorsqu'elles ont recours à l'un des modes d'accueil présenté ci-dessous. Dans les autres cas de garde : crèches parentales, crèches collectives, crèches d'entreprise, jardins d'éveil, haltes-garderies, etc., la Caf ne vous verse pas d'aide, car elle finance directement ces établissements qui vous facturent moins chers leurs services. Pour en savoir plus monenfant.fr

ALLIÉS SITES

2. La démarche

Écran commun, avant choix du type de mode de garde

Pour les autres choix, l'allocataire peut en sélectionner un ou plusieurs.

Exemple

Sélectionner le ou les modes de garde utilisés pour vos enfants

<input type="checkbox"/> assistant maternel agréé ?	<input type="checkbox"/> maison d'assistants maternels (Mam) ?
<input type="checkbox"/> garde d'enfant à votre domicile ?	<input type="checkbox"/> structure ?
<input type="checkbox"/> aucun de ces modes de garde ?	

Exemple

Sélectionner le ou les modes de garde utilisés pour vos enfants

<input type="checkbox"/> assistant maternel agréé ?	<input type="checkbox"/> maison d'assistants maternels (Mam) ?
<input type="checkbox"/> garde d'enfant à votre domicile ?	<input checked="" type="checkbox"/> structure ?
<input type="checkbox"/> aucun de ces modes de garde ?	

Exemple

Sélectionner le ou les modes de garde utilisés pour vos enfants

<input checked="" type="checkbox"/> assistant maternel agréé ?	<input checked="" type="checkbox"/> maison d'assistants maternels (Mam) ?
<input type="checkbox"/> garde d'enfant à votre domicile ?	<input checked="" type="checkbox"/> structure ?
<input type="checkbox"/> aucun de ces modes de garde ?	

Exemple

Sélectionner le ou les modes de garde utilisés pour vos enfants

<input checked="" type="checkbox"/> assistant maternel agréé ?	<input checked="" type="checkbox"/> maison d'assistants maternels (Mam) ?
<input checked="" type="checkbox"/> garde d'enfant à votre domicile ?	<input checked="" type="checkbox"/> structure ?
<input type="checkbox"/> aucun de ces modes de garde ?	

Confirmation



Une demande du complément de libre choix du mode de garde est déjà présente dans votre dossier désignant comme employeur : TIFFANY VAZ.

Si vous souhaitez déclarer MATHIEU DUFOURNAUD comme employeur, cliquer sur Confirmer, sinon cliquer sur Annuler.

Si vous souhaitez déclarer que TIFFANY VAZ n'est plus employeur, merci d'adresser un mail à votre Caf, rubrique Contacter ma Caf.

Si vous souhaitez déclarer un changement concernant un salarié (nouvelle personne employée, adresse, coordonnées bancaires), nous vous invitons à le faire directement sur le site du centre Pajemploi.

Annuler

Confirmer

En fonction de la situation déjà connue au dossier, différentes pop-up sont générées (présence d'un droit au CMG avec un employeur, 2 employeurs).

Information



Vous bénéficiez actuellement du complément de libre choix du mode de garde en tant qu'employeur, vous n'avez pas besoin de faire de nouvelle demande.

Si vous souhaitez déclarer un changement concernant un salarié (nouvelle personne employée, adresse, coordonnées bancaires), nous vous invitons à le faire directement sur le site du centre Pajemploi.

Pour nous déclarer la structure dans laquelle est gardée votre enfant, cliquer sur Continuer.

Continuer

2. La démarche

Écran commun, avant choix du type de mode de garde

Après avoir choisi le ou les modes de garde, les éléments nécessaires à la téléprocédure s'affiche et s'adapte en fonction du ou des modes de garde sélectionnés :

Emploi direct

1 ACCES **2 SAISIE** 3 RECAPITULATIF 4 FIN



Cette demande vous prendra environ 5 minutes



Avant de commencer, vous avez besoin des éléments suivants :

- la date d'embauche de votre salarié
- les coordonnées bancaires (Iban Bic) que vous souhaitez communiquer à Pajemploi



En fin de démarche, vous aurez :

- le récapitulatif des informations saisies

Précédent

Quitter

Continuer

Structure

1 ACCES **2 SAISIE** 3 RECAPITULATIF 4 FIN



Cette demande vous prendra environ 5 minutes



Avant de commencer, vous avez besoin des éléments suivants :

- la date de début d'accueil convenue avec chacune des structures qui gardent vos enfants
- le nom, l'adresse, les coordonnées de contact et le numéro de Siret de chacune des structures qui gardent vos enfants (vous pouvez retrouver ces informations en consultant vos contrats d'accueils ou en contactant directement les structures concernées).



En fin de démarche, vous aurez :

- le récapitulatif des informations saisies

Précédent

Quitter

Continuer

Emploi direct + structure



Avant de commencer, vous avez besoin des éléments suivants :

- la date d'embauche de votre salarié
- les coordonnées bancaires (Iban Bic) que vous souhaitez communiquer à Pajemploi
- la date de début d'accueil convenue avec chacune des structures qui gardent vos enfants
- le nom, l'adresse, les coordonnées de contact et le numéro de Siret de chacune des structures qui gardent vos enfants (vous pouvez retrouver ces informations en consultant vos contrats d'accueils ou en contactant directement les structures concernées).

2. La démarche

Si demande Cmg direct - Ecran de sélection du ou des membres du couple qui ne sont pas encore employeur dans le dossier et date de début d'embauche à compléter :

Vous êtes employeur des personnes qui gardent vos enfants

Sélectionner le ou les employeurs

PASCAL PODER

ALIDA LOUNANA

⚠ Si vous employez un assistant maternel (exerçant à son domicile ou au sein d'une maison d'assistants maternels), vous devez vérifier que son agrément est en cours de validité soit auprès du professionnel, soit auprès du service de protection maternelle et infantile (Pmi) de votre conseil départemental.

⚠ Si vous déclarez être tous les deux employeurs :

- vous devez obligatoirement rédiger et signer deux contrats de travail distincts ;
- vous aurez deux comptes employeurs à Pajemploi ;
- vous recevrez deux numéros employeurs ;
- vous devrez, tous les deux, déclarer chaque mois à Pajemploi les salaires que vous avez versés.

PASCAL PODER

Date de début du statut d'employeur ?

jj/mm/aaaa



ALIDA LOUNANA

Date de début du statut d'employeur ?

jj/mm/aaaa



[Aide/Aide](#)

Affichage d'un message concernant l'agrément de la personne employée.

Si les 2 membres du couple sont employeurs, affichage d'un message d'informations.

Date de début de statut d'employeur

=

Date de début d'embauche de la personne

2. La démarche

Si demande Cmg direct - Ecran des coordonnées bancaires à transmettre à PAJEMPLOI.

L'écran est différent si 1 seul employeur ou 2 employeurs.

1 seul employeur

Coordonnées bancaires pour le versement du CMG

- ① Le centre national Pajemploi a besoin de vos coordonnées bancaires pour :
- vous verser le Cmg
 - vous prélever une partie du salaire et les cotisations sociales restant dues.

Vous pouvez choisir :

le compte bancaire sur lequel la Caf verse actuellement vos prestations

un autre compte bancaire qui doit être à votre nom et/ou celui de votre conjoint actuel

de communiquer ultérieurement votre Relevé d'identité bancaire au centre national Pajemploi

Titulaire du compte : PODER PASCAL

IBAN ?

XXXX XXXX XXXX XXXX XXX4 090

BIC

CMBFRF2BARK

2 employeurs

Coordonnées bancaires pour le versement du CMG

- ① Le centre national Pajemploi a besoin de vos coordonnées bancaires pour :
- vous verser le Cmg
 - vous prélever une partie du salaire et les cotisations sociales restant dues.

Vous pouvez choisir :

un seul relevé d'identité bancaire pour les deux employeurs

un relevé d'identité bancaire différent pour chaque employeur

de communiquer ultérieurement votre Relevé d'identité bancaire au centre national Pajemploi

Précédent

Quitter

*Pour chaque cas
3 choix sont proposés*

*La saisie du RIB n'est pas
obligatoire
Lors de la téléprocédure
Il peut être adressé ultérieurement à
Pajemploi*

2. La démarche

Si Demande de Cmg structure – Ecran de sélection :

nature de la structure →

Vous faites garder vos enfants dans une structure

Sélectionner la nature de la structure

un service de garde d'enfant à votre domicile

une micro-crèche

une crèche familiale employant des assistants maternels agréés

mois de début de garde →

Mois de début de garde dans cette structure

mm/aaaa



informations sur la structure →

Nom de la structure

Numéro SIRET (facultatif) ?

Téléphone (facultatif)

Mail (facultatif)

Adresse de la structure
(Pas de contrôle de l'adresse) →

Pays

FRANCE

Code postal et commune

N° et voie / Lieu-dit

Complément d'adresse (facultatif)

[Aide/Aide](#)

recours à une autre structure →

Vous avez recours à une autre structure pour la garde de vos enfants

Oui

Non

2. La démarche

Cmg direct/ structure/cumul - fin de la démarche

affichage de la page récapitulative : emploi direct , structures ou les 2 si cumul de modes de garde.

VOUS ETES EMPLOYEUR DES PERSONNES QUI GARDENT VOS ENFANTS

EMPLOYEURS

PASCAL PODER est déclaré(e) employeur pour la garde de ses enfants depuis le 01/05/2020

COORDONNEES BANCAIRES POUR LE VERSEMENT DU CMG

Titulaire du compte : PODER PASCAL
IBAN : XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX4090
BIC : CMBFR2BARK

VOUS FAITES GARDER VOS ENFANTS DANS UNE STRUCTURE

INFORMATIONS SUR LA PREMIERE STRUCTURE

Il s'agit d'un service de garde d'enfant à votre domicile
Nom de la structure : MANOUNOU
Mois de début de garde dans cette structure : 05/2020
Numéro SIRET : 12345678901234
Téléphone : 01 23 45 67 89
Mail : manounou@manounou.fr
Adresse :
14 RUE DE LA NOUNOU
50300 AVRANCHES
FRANCE

INFORMATIONS SUR LA DEUXIEME STRUCTURE

Il s'agit d'une micro-crèche
Nom de la structure : MAMICROCRECHE
Mois de début de garde dans cette structure : 05/2020
Numéro SIRET : 98765432109876
Téléphone : 98 76 54 32 10
Mail : mamicrocreche@microcreche.fr
Adresse :
8 RUE DE LA MICROCRECHE
50300 AVRANCHES
FRANCE

Possibilité de modifier les
éléments saisis

2. La démarche


cmg direct/structure/cumul - fin de la démarche

Après confirmation, affichage de la page de fin avec mise à disposition du PDF.

Votre demande a bien été enregistrée



Vous pouvez télécharger dès maintenant :

- Récapitulatif de votre demande de Complément de libre choix du mode de garde : [RecapCMG.pdf](#) 

ou le faire plus tard dans l'Espace Mon Compte, rubrique Suivre mes démarches.

Des questions ?

Vous pouvez suivre le traitement de votre demande dans l'Espace Mon Compte, rubrique Suivre mes démarches.
Pour toute question, vous pouvez contacter votre Caf par [mail](#) ou par [téléphone](#).

Vous pensez avoir fait une erreur ?

Vous pouvez à tout moment informer la Caf que vous vous êtes trompé dans une déclaration ou que vous avez oublié de déclarer une information. Cela s'appelle le droit à l'erreur.

Votre avis compte !

Pour nous aider à améliorer nos services, prenez 2 minutes pour raconter votre expérience sur cette démarche



2. La démarche

Cmg direct/structure/cumul - Suivi de la démarche



La Caf me demande

Démarches en ligne

Courriers, Courriels

Dans cette rubrique, vous trouverez l'historique sur 24 mois de vos démarches en ligne.

HISTORIQUE

 Votre démarche du 23/05/2020 à 14h34  Télécharger

Demande de Complément Mode de Garde
Nous avons reçu le 23/05/2020 votre demande. Elle sera étudiée prochainement.

Demande de Complément Mode de Garde
Nous avons reçu le 23/05/2020 votre demande. Elle sera étudiée prochainement.

Demande de Complément Mode de Garde
Nous avons reçu le 23/05/2020 votre demande. Elle sera étudiée prochainement.

L'allocataire peut retrouver la ou les demandes effectuées dans le suivi des « démarches en ligne »

Un mail d'accusé réception est adressé à l'allocataire lorsque la démarche est terminée